

Le Train-Théâtre est un équipement de Valence Romans Agglomération. Implanté à Portes lès Valence, le Train-Théâtre, Scène conventionnée d'intérêt national est soutenu par l'État, La Région AURA et le département de la Drôme. Situé sur un territoire de 220 000 habitants, à 8 km du centre de Valence, 100 km de Lyon, Grenoble et Avignon, il est équipé d'une salle de 450 places dédiée aux spectacles (environ 100 levers de rideau) et un cinéma de 100 places (environ 500 séances).

En cohérence avec le territoire, le Train-Théâtre propose une programmation pluridisciplinaire à dominante chanson francophone avec une attention particulière au cirque contemporain et à la marionnette. En relation avec sa programmation, le Train-Théâtre est impliqué dans différentes actions envers les publics éloignés de l'offre culturelle. Le jeune public occupe une place importante, tant pour les spectacles que pour la médiation culturelle.

Son budget s'établit entre 1.700K€ et 1.800K€. La régie est administrée par un conseil d'administration de dix membres (6 conseillers communautaires et 4 personnes qualifiées).

L'équipe sous la responsabilité de la direction est actuellement composée de 13 salariés permanents (11,6 ETP).

Actrice de la dynamique locale et régionale, la structure est inscrite dans différents réseaux tels que G20 AURA, Domino, FFCF . . .

Dans le cadre de son festival AAH ! les Déferlantes, le Train-Théâtre développe des partenariats avec Mayotte, la Réunion, le Québec et d'autres territoires francophones autour de la chanson.

Description du poste

En prenant en compte le contexte territorial et historique, le/la directeur·trice conçoit un projet artistique et culturel dans le respect du cahier des missions et des charges des scènes conventionnées d'intérêt national.

- Il/Elle élabore et met en œuvre une programmation pluridisciplinaire, ménageant toute sa place à la chanson
- Il/Elle garantit la dynamique de l'établissement et son inscription dans les enjeux du territoire
- Il/Elle initie et renforce des partenariats aussi bien sur le plan institutionnel que professionnel en matière de diffusion, co-production et médiation tant à l'échelle locale que régionale et nationale. A ce titre, Il/Elle aura en charge le dossier d'agrément « scène conventionnée »
- Il/Elle propose, pilote et évalue une politique de développement et de diversification des publics de la structure
- Le/la directeur·trice dirige et coordonne l'ensemble des activités du Train-Théâtre, encadre et fédère une équipe
- Il/Elle est responsable, de la gestion financière et administrative ainsi que des ressources humaines

Profil du poste

- Expérience confirmée dans la direction d'équipement culturel
- Connaissance de la création contemporaine dans les différentes disciplines du spectacle et en particulier musique et chanson
- Bonne connaissance des réseaux de création et de diffusion sur le plan régional, national et international
- Capacité à ancrer un projet artistique et culturel sur un territoire à composante urbaine et rurale et à mettre en œuvre des partenariats avec les acteurs locaux et régionaux dans une démarche de coopération
- Compétences avérées en matière de management, capacité à fédérer une équipe
- Compétence en matière d'administration culturelle de droit public, (gestion financière, gestion de structure et gestion du personnel)
- Capacité à rechercher des financements publics et privés supplémentaires pour renforcer le projet

Prise de fonction

1er janvier 2022

Rémunération envisagée

Rémunération groupe 1 selon expérience et sur la base de la CCNEAC

CDD de droit public (3 ans renouvelable)

Lieu

Portes lès Valence (Drôme)

Méthode de recrutement

Les candidatures, sous forme de lettre d'intention accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et d'un pré-projet de deux pages, sont à adresser par courriel (format PDF) à :

Madame la Présidente de la Régie autonome du Train-Théâtre :

recrutement@train-theatre.fr

Date limite de dépôt des candidatures : **30 mars 2021**

A l'issue d'une présélection, les candidat·e·s recevront une note d'orientation et un dossier à partir desquels ils-elles préciseront par écrit leur projet.

Après étude des différents projets, les candidat·e·s seront entendu·e·s par un jury composé de représentants du CA et des principaux partenaires.